

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

DEPARTEMENT DU CALVADOS

**DES DELIBERATIONS DU**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

CONSEIL MUNICIPAL DE

BEUVRON EN AUGE

Qui ont pris part à la délibération :

9

**Séance du 26-04-2023**

Date de la convocation

21-04-2023

Date d'affichage

21-04-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six avril, le Conseil Municipal de Beuvron en Auge, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Jérôme BANSARD, Maire.

Présents : M. Jérôme BANSARD, Maire ;

Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe ; M. Jean-François MOREL, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;

M. Alain GAYET ; M. Samuel HAREL ; M. Marc CHAZELLE ; Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ;

M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ; Jean-Jacques CAMPION

Absente : Mme Mélanie HERVE

Secrétaire de séance : M. Jean-François MOREL

### **3. Adressage et dénomination des voies**

Vu les articles L. 3211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2212-2, L.2213-28 et L.2321-2 20° du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) ;

Il appartient au Conseil Municipal d'attribuer, par délibération, un nom aux rues, voies et places de la commune. La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient pour faciliter le repérage, l'accès des services de secours ou commerciaux, la localisation dans les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil Municipal :

- de valider les noms attribués à l'ensemble des voies, dont la liste figure en annexe de la présente délibération ;

- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Sur la présentation de Mme Elisabeth SAUTY de CHALON

Sur la proposition de M. Jérôme Bansard, Maire de Beuvron-en-Auge,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Valide les noms attribués à l'ensemble des voies, dont la liste figure en annexe de la présente délibération ;

Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Le Maire  
Jérôme Bansard

Le Secrétaire de séance  
Jean-François Morel

Transmis en Sous-Préfecture  
et exécutoire le ..... 2023

Allée des Vignes
Avenue de la Gare
Avenue d'Harcourt
Chemin de la Butte aux Perdrix
Chemin de la Chapelle
Chemin des Ecoles
Chemin des Hauts de Clermont
Chemin des Hauts de Villers
Chemin du Bas de Villers
Chemin du Calvaire
Chemin du Lieu Bazin
Chemin du Mont Goubert
Chemin du Moulin
Chemin du Vieux Château
Cours des Pavés Fleuris
Esplanade Woolsery
Hameau des Forges
Place Michel Vermughen
Route de Gerrots
Route de la Chapelle
Route de la Mer
Route des Forges de Clermont
Route des Marais
Rue de la Catouillette
Rue de l'Enfer
Rue des Haras
Rue du Presbytère
Rue Michel d'Ornano